

20 déc 2002 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 20 décembre 2002.](#)

Financement de la CREG

Sur proposition de Mme Isabelle Durant, Ministre de la Mobilité et des Transports et de M. Olivier Deleuze, Secrétaire d'Etat à l'Energie et au Développement durable, le Conseil des Ministres a approuvé le budget 2003 de la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG).

Sur proposition de Mme Isabelle Durant, Ministre de la Mobilité et des Transports et de M. Olivier Deleuze, Secrétaire d'Etat à l'Energie et au Développement durable, le Conseil des Ministres a approuvé le budget 2003 de la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG).

Le budget 2003 de la CREG est fixé à 10,8 millions d'euros. Le budget du service de médiation de la CREG est, quant à lui, fixé à 800.000 euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe